





Depuis plusieurs mois, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires dénoncent les orientations du gouvernement concernant la Fonction publique et les services publics. Les mesures issues d'action publique 2022 suppriment encore davantage de missions de services publics. Les différentes circulaires du Premier Ministre, en particulier celles du 24 juillet 2018 mettent en œuvre cette politique de destruction. Enfin, les chantiers issus du document « Refonder le contrat social avec les agents » visent une remise en cause profonde du statut général des fonctionnaires

Le dialogue social est inexistant... Certes, les réunions se succèdent et nous ne savons d'ailleurs même plus quel est le numéro de celle consacrée aux plans de départs volontaires dans le cadre du cycle Chantier RH Mobilité. Mais de dialogue il n'y a pas, tellement l'on cherche les moments où les revendications des personnels sont entendues.

Les plans de départs « volontaires » ont été annoncés à l'occasion du 1^{er} Comité interministériel de la transformation publique du 1^{er} février. Puis le Premier ministre ait a indiqué au CITP (Comité interministériel de la transformation publique) la possibilité d'accompagner des départs vers le privé, dans le cadre de la transformation publique. Ce que le ministre de l'Action et des comptes publics a explicité clairement en annonçant lors de la conférence de presse « un plan de départs volontaires pour ceux qui souhaiteraient partir en conséquence de la réforme de l'Etat ».

En parallèle, depuis plusieurs semaines, les annonces concernant les restructurations se succèdent : Pôle 3^E des DIRECCTE, Personnels du ministère de la jeunesse et des sports...

La logique sous-tendant tout cela est claire : organiser les départs au plus vite pour accompagner la logique destructrice de la fonction publique et des services publics.

Les plans dits « de départs volontaires » ne seraient-ils pas un instrument complémentaire de réduction du volume d'emplois au regard de l'objectif quinquennal annoncé de 120 000 suppressions d'emplois ?

Nous se saurions accepter une telle logique, contraire même au statut général des fonctionnaires.

Le plan de départs « volontaires » fait partie intégrante d'une gestion des ressources humaines tournée vers le moins d'emplois, moins de fonctionnaires. Il s'inscrit dans une logique libérale de management issu du privé.

Opposées à ces orientations, les organisations CGT FP, FO, Solidaires ne siègeront donc pas dans ce groupe de travail.